

Edito de M. le Maire



Nous étions toutes et tous impatients de retrouver un peu de ces moments conviviaux que l'on affectionne tant.

L'assouplissement des restrictions et l'amélioration globale de la situation sanitaire permettent enfin

à nos commerces de rouvrir leurs portes, aux personnes de se retrouver autour d'activités, sur une terrasse de café ou dans un restaurant. Cela doit bien évidemment se faire dans la prudence et avec nos réflexes sanitaires.

Le monde associatif va pouvoir enfin rompre avec la triste habitude de l'interdiction. Les activités sportives reprennent en intérieur, les ateliers senior et les activités pour enfants vont progressivement reprendre une place de choix dans le quotidien des talangeois. Je m'en réjouis.

L'été démarre à peine et déjà les activités jeunesse reprennent sur les chapeaux de roues.

L'opération Moselle Jeunesse avec sa programmation de pratiques sportives et de jeux estivaux, revient pour le plus grand bonheur des enfants.

Pendant ce temps, le centre aéré du CLTEP reprendra du service pour les enfants et adolescents pendant tout l'été.

Nous pourrons également nous retrouver autour des événements culturels programmés dans le cadre du festival Hommes et Usines du 29 juin au 6 juillet. Pensez à réserver vos places !

La page Covid - qu'il est grand temps de tourner - nous aura au moins rappelé l'essentiel : l'importance de la convivialité, du partage et de la solidarité entre les individus.

C'est en tout cas personnellement le message que je retiendrai.

Les projets structurants pour le développement d'un cadre de vie harmonieux restent de mise et se poursuivent. La Municipalité est déterminée à mener à bien sa programmation ambitieuse en la matière. La Rue A. Croizat voit ainsi une nouvelle phase de travaux débiter et le secteur Rue Paul Eluard / Rue Simone de Beauvoir connaîtra d'ici la rentrée les premiers coups de pioche de sa requalification.

En attendant, savoriez avec prudence cette liberté retrouvée.

Patrick ABATE

Hommes & Usines 2021 du 29 juin au 6 juillet



PROGRAMMATION

Mardi 29 juin à 20h - Théâtre J. Brel : **Betún**

Mercredi 30 juin à 14h30 - Théâtre J. Brel : **La tresse de l'ogresse**

Mercredi 30 juin à 15h30 - Café de l'Usine : **Au coeur de la savane**

Mercredi 30 juin à 16h30 - Théâtre J. Brel : **Le bambou à histoires**

Mercredi 30 juin à 17h30 - Café de l'Usine : **Si l'Afrique m'était contée**

Jeudi 1^{er} juillet à 20h - Théâtre J. Brel : **Leurre de vérité**

Vendredi 2 juillet à 20h - Théâtre J. Brel : **Ladislava**

Samedi 3 juillet à 20h - Théâtre J. Brel : **Homme encadré sur fond blanc**

Dimanche 4 juillet à 16h et 17h30 - Théâtre J. Brel : **Là où vont nos pères**

Lundi 5 juillet à 20h - Théâtre J. Brel : **Madalitso Band**

Mardi 6 juillet à 20h - Théâtre J. Brel : **Les balles populaires**

Réservations et renseignements :

Service culturel de la Mairie de Talange

03 87 70 87 83 - 06 76 73 20 95 - culturesports@mairie-talange.fr

Moselle Jeunesse revient !



Driss TLEMSANI, Adjoint en charge des sports, nous parle de *Moselle Jeunesse* et de l'organisation de ce rendez-vous estival...



Pouvez-vous nous présenter l'opération Moselle Jeunesse ?

«C'est une opération qui est menée en partenariat avec le Conseil Départemental et reconduite chaque année depuis la création de ces animations estivales.

L'organisation est chapeautée par l'Office Municipal des Sports avec la participation de la commune et des associations sportives et culturelles.

Le but est de faire découvrir aux plus jeunes toute une palette d'activités sportives mais aussi culturelles. Toutes les familles ne partent pas en vacances, la mise en place d'activités jeunesse pendant l'été répond donc à un besoin de divertissement pendant cette période. L'an dernier environ 900 jeunes en ont bénéficié.»

Qui va encadrer les ateliers/animations ?

«Tout d'abord la commune procède à l'embauche de jobs d'été depuis plusieurs années. Ces jobs d'été interviennent directement dans la tenue des ateliers proposés.

L'encadrement est également assuré par les moniteurs et bénévoles de chaque association participante.

Enfin, il y a un appui logistique important des services techniques et du service Culture/Sports.»

Comment peut-on inscrire son/ses enfant(s) aux animations ?

«Les animations sont ouvertes à tous les mineurs et elles sont bien sûr gratuites. Après avoir retiré une carte d'adhésion (obligatoire) à l'école JJ Rousseau, les enfants pourront se présenter aux ateliers.»

Moselle Jeunesse, organisé par l'Office Municipal des Sports, la Mairie de Talange et le Conseil Départemental de Moselle, débutera le mercredi 7 juillet à 14h.

Chaque jour, de nombreuses activités seront proposées aux jeunes de tous âges à l'école Jean-Jacques Rousseau et sur le site du COSEC Pierre de Coubertin.

Les cartes d'adhésion à la manifestation sont gratuites, nominatives et indispensables pour avoir accès à toutes les activités. Elles seront disponibles dès le premier jour à l'accueil Moselle Jeunesse, dans le hall d'entrée de l'école J.J. Rousseau.

Au programme de cette édition de 14h00 à 18h30 : trampoline, judo, aikido, thaï

kung-fu, boxe française, boxe anglaise, tennis, hip-hop, poney, football, handball, balanz'bike, skateboard, kayak, châteaux gonflables, beach volley, djembé, pétanque, trampoline élastique, contes, énigmes, ateliers créatifs, jeux d'adresse et de rôles, jeux d'eau et de sable,...

Des stages et ateliers sportifs et culturels sont également proposés par les associations (handball, théâtre, céramique, maquillage-effets spéciaux, dessin...) avec inscription au préalable auprès du service Culture et Sports.

Venez remplir vos journées d'été de sport, de culture et d'émotions à Talange avec Moselle Jeunesse !

Le programme complet de *Moselle Jeunesse* vous est fourni avec ce bulletin municipal. Il est également disponible sur le site officiel de la ville (www.talange.com).

Pour plus de renseignements :

Service des sports

03 87 70 87 83

sports@mairie-talange.fr

C'est les vacances !

LE CLTEP DE TALANGE ORGANISE

UN CENTRE AÉRÉ ENFANTS & ADOS
DU 08/07/2021 AU 27/08/2021

ACCUEIL ENFANTS DE 7H30 À 18H
ACCUEIL ADOS DE 14H À 17H

INSCRIPTIONS À PARTIR DU 16 JUIN 2021
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS VEUILLEZ CONTACTER LE CLTEP

1, PLACE DES FÊTES 57525 TALANGE
PAR TÉL : 03 87 71 52 24
PAR MAIL : CLTEP@WANADO.FR

Le CLTEP se met à l'heure du centre aéré tout l'été.

Jusqu'au vendredi 27 août, un centre aéré enfants (accueil de 7h30 à 18h) et adolescents (accueil de 14h à 17h) est organisé par le CLTEP.

Au programme, des sorties, des activités sportives et de plein air, des activités manuelles et artistiques ou encore des grands jeux...

Pour tout renseignement et inscription : CLTEP : 03 87 71 52 24

Le conservatoire prépare sa rentrée

Après plusieurs mois de télétravail et de continuité pédagogique avec les élèves, le Conservatoire Municipal Georges Brassens retrouve enfin un rythme plus familier. L'heure est à la reprise pour les semaines restantes avant les vacances, mais aussi à la planification d'une année 2021/2022 qu'élèves et enseignants espèrent tout simplement normale.

► Reprise des cours le Lundi 13 septembre

Anne CROCITTI, Adjointe en charge de la Culture, des Animations et de la Vie Associative évoque la reprise et la prochaine rentrée pour laquelle les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.



Pouvez-vous présenter le Conservatoire Municipal de musique et de danse de Talange ?

«Le Conservatoire Municipal «Georges Brassens» est ouvert à l'ensemble de la population, à partir de 3 ans, et offre la possibilité à un large public d'accéder à l'enseignement de la musique et la danse.

Plus de 300 enfants et adultes travaillent sous la houlette de 21 professeurs. Chacun peut découvrir une grande diversité d'instruments et de disciplines : Classique, jazz, variétés, musiques traditionnelles, du monde, musiques actuelles et anciennes...»

Les travaux entamés il y a quelques mois sont-ils terminés ?

«Effectivement, le Conservatoire a fait l'objet d'importants travaux de

renovation pour le plus grand confort des usagers: ravalement de façade avec isolation, désamiantage et isolation de la toiture, remplacement des fenêtres, pose de volets roulants électriques et climatisation des salles exposées au sud du bâtiment... Le montant de ces travaux s'élève à 550 000€, financés en partie par la Dotation d'équipement des territoires ruraux - DETR. Les conditions de travail étaient déjà bonnes, elles sont maintenant optimales.»

Des projets pour la prochaine saison ?

«Tout d'abord, les 2 professeurs spécialisés en chant choral qui interviennent toute l'année dans les écoles élémentaires continueront ces activités de découverte.

Nous proposerons des concerts éducatifs dans les écoles afin de promouvoir une ou plusieurs familles d'instruments mais aussi de permettre aux enfants qui le souhaitent de poursuivre cette découverte en s'inscrivant à des ateliers d'exploration. Par ailleurs, le conservatoire, partenaire du Contrat Territorial d'Education Artistique et Culturelle (C.T.E.A.C.), propose régulièrement des projets menés en coopération avec le service Culturel de la Ville. A ce sujet, nous finalisons actuellement un projet autour de la voix et les instruments à cordes. Un concert des orchestres et chorales est également en préparation pour décembre 2021.

Les cycles de concerts avec les grands élèves, les adultes et les élèves débutants se poursuivent.

En somme, le programme est chargé et c'est tout ce que l'on pouvait souhaiter pour le conservatoire.»

Inscriptions et réinscriptions

Les inscriptions et réinscriptions pour l'année scolaire s'effectueront **jusqu'au 9 juillet et à partir du 16 août**. Les dossiers sont à retirer à l'administration du Conservatoire.

Privilégiez la prise de rendez-vous auprès du secrétariat.

Pour les réinscriptions :

► possibilité d'imprimer directement le dossier en le téléchargeant sur le site Internet de la Ville de Talange.

► ou inscription sur logiciel du Conservatoire «Imuse» en vous connectant sur votre espace personnel avec vos identifiants.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Petite enfance (musique et danse)

Jardin, éveil musical (à partir de 3 ans), éveil chorégraphique, initiation danse classique (à partir de 4 ans)

Musique

Violon, violoncelle, guitare classique, moderne et basse, clarinette, flûte traversière, saxophone, flûte à bec, trompette, trombone, tuba, piano, accordéon, batterie, percussions, chant lyrique, variété, jazz

Danse

Classique (à partir de 7 ans), Modern' Jazz (à partir de 8 ans et Adulte)

ORCHESTRES ET ENSEMBLES

Chœur d'adultes mixte «la Stravaganza», chœur de femmes «Voce Cantica», atelier vocal (11/15 ans), chorale «Les Witty kids» (6/10 ans), orchestre d'harmonie, classe d'orchestre et orchestre de jeunes, ensemble djembé, musiques actuelles et anciennes.

Tarifs

Cours d'instruments

à partir de 183€ (payable en 3 fois)

Cours de danse et petite enfance

à partir de 72€ (payable en 3 fois)

Chant choral / ensembles instrumentaux enfant/adulte

30€ pour l'année (Gratuit pour les familles ayant au moins un inscrit au Conservatoire)

Tarifs dégressifs à partir d'une 2^{ème} inscription dans la même famille

Journées portes ouvertes

- Mercredi 8 septembre de 17h à 19h30
- Samedi 11 septembre de 10h à 12h30

Découverte, essai des instruments, du chant et de la danse, mini-concerts des enseignants. Initiation gratuite sans engagement (dès 6 ans). Attention, certains instruments ne figureront au programme qu'un seul jour. Contactez le secrétariat pour plus de renseignements.

Plus d'infos :

Rue Joliot Curie à Talange

03 87 70 91 16 - conservatoire@mairie-talange.fr

Internet : www.talange.com (onglet «culture sport» Rubrique «Le Conservatoire»)

Facebook : @conservatoiretalange

Pour une ville sans mégots !

On estime entre 20 000 à 25 000 tonnes la quantité de mégots jetés chaque année en France. Talange n'échappe malheureusement pas à cette pollution.

Les élu(e)s membres de la commission Cadre de Vie / Environnement ont décidé de réagir. C'est donc chose faite avec le lancement d'une campagne d'information et de sensibilisation à la pollution aux mégots de cigarettes.

Cette nouvelle opération nommée «Talange sans mégots» se tiendra du 27 juin au 15 juillet.



Julien SIAD, Conseiller Municipal et membre de la commission Cadre de vie / Environnement nous en dit un peu plus...

Comment est née cette idée d'une opération de sensibilisation ?

«A l'issue de l'opération de nettoyage «Plus belle ma ville» menée au printemps, les membres de la commission ont dressé l'amer constat d'une quantité impressionnante de mégots sur l'ensemble du ban communal. Cela représentait la plus grande part de déchets ramassés chaque jour par les participants.

Nous nous sommes dits qu'il fallait agir. Il y a un travail de sensibilisation à mener à l'échelle de notre ville. Même si le problème dépasse de loin la seule commune de Talange, mener une campagne de sensibilisation à la pollution aux mégots de cigarettes nous permet d'apporter notre pierre à l'édifice.»

Pouvez-vous nous présenter l'opération «Talange sans mégots» ?

«L'opération «Talange sans mégots» se déroulera du 27 juin au 15 juillet et consistera à aller à la rencontre des riverains pour les sensibiliser et distribuer des cendriers de poche pour ne plus avoir l'excuse de l'absence de cendrier ! Parallèlement, le Conseil Municipal des Jeunes contribuera par l'installation de cendriers d'un genre unique que les talangeois pourront découvrir en ville...»

D'autres moyens seront-ils mis en oeuvre pour sensibiliser la population ?

«Oui bien sûr, on ne se contentera pas de ces actions ponctuelles. Une campagne d'information du public va être déployée par la ville, sur les supports municipaux (réseaux sociaux, site internet, panneaux lumineux...). Cette campagne sera



J'aime ma ville, je la respecte.

déclinée tout l'été sur les panneaux publicitaires qui jalonnent les axes principaux de la ville.

Les lieux de vie important tels que les commerces ou encore les écoles seront associés à cette campagne.

Nous avons même décidé d'aller un peu plus loin en tentant de convaincre les bailleurs d'inclure dans leurs règlements internes une clause spécifique.»

Pour conclure... Talange sans mégots c'est possible ?

«Il appartient à chacun de prendre ses responsabilités en matière de salubrité publique. La pollution est l'affaire de tous. Si on ne fait rien pour passer ce message, les choses ne peuvent que difficilement changer.

Cette campagne est justement mise en place pour que « Talange sans mégots » ne soit pas qu'un slogan, mais bien une réalité.»



Le saviez-vous ?

Un mégot met plus de dix ans pour se dégrader. Il contamine à la fois, l'eau, l'air et les sols. En plus des dégâts générés en matière de déforestation, émissions de CO2 et acidification des sols. **Ils sont toxiques pour les écosystèmes.**

Aménagement et entretien de la ville

Remplacement de l'éclairage de la bulle de Tennis

La rénovation de l'éclairage du court de tennis couvert était devenu nécessaire. Le site était encore équipé de vieux luminaires trop énergivores. L'évolution vers la technologie Led a été décidée. Ces lampes plus compactes et robustes permettent d'avoir une plus grande durée de vie, une meilleure efficacité et surtout un meilleur éclairage. ▼



Installation des massifs floraux

Lantana, Solanum, Fuchsia ou encore Dipladenia sont quelques unes des espèces florales qui ont été disposées par les Services Techniques dans les nombreux massifs de la ville. Au total ce sont plus de 1600 plants de fleurs qui donneront à la cité talangeoise ses couleurs d'été. ▼



Travaux de la Passerelle – Remise en peinture

Dans la continuité des travaux d'aménagement de la nouvelle Passerelle, les piliers en bétons de la passerelle Charles Anstett ont été nettoyés au karcher et remis en peinture. ▼



Travaux d'accessibilité

L'entreprise HTP a réalisé pour la Municipalité des travaux de mise aux normes Personne à Mobilité Réduite des accès aux passages piétons autour du rond-point de la CD55 (en sortie autoroutière). ▼



Travaux dans la rue Croizat

A compter du 21 juin et pour une durée de 3 mois, l'entreprise STRADEST intervient pour la réfection de la voirie Rue Croizat.

- ▶ Poursuite de la requalification du secteur avec des aménagements visant à **sécuriser la circulation en mode doux (piétons/vélos)**.
- ▶ Rénovation de l'éclairage public avec des **luminaires LED plus modernes** et surtout plus économes.
- ▶ Amélioration du stationnement avec la **création d'un nouveau parking public de 24 places** entre les 2 bâtiments Moselis.

Le chantier sera susceptible de générer des nuisances. Les travaux se feront en route barrée sur la section concernée avec bien sûr rétablissement des accès privatifs en fin de journée et week-end.

Le retour du Groupement Local de Traitement de la Délinquance

La création d'un nouveau Groupement Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) étendu sur les communes de Maizières-lès-Metz, Hagondange et Talange a enfin été obtenue.

Les Maires des trois villes, le Procureur, Christian MERCURI, ainsi que les représentants des forces de l'ordre se sont réunis à Talange pour acter la création d'un nouveau GLTD ciblant en priorité les rodéos urbains.

Thierry PILLOT est Chargé de mission Prévention - Sécurité - Médiation pour le compte de la ville de Talange. Il a accepté de répondre à nos questions.

Pouvez vous nous parler du GLTD ? De quoi s'agit-il ?

«C'est un dispositif judiciaire qui répond à la nécessité d'intervenir sur des problèmes identifiés et bien spécifiques. Il se caractérise par un partenariat intensifié entre les acteurs de la prévention, de la sécurité et de la citoyenneté.

Plus concrètement, le GLTD va permettre de régulièrement réunir autour d'une table les collectivités, le parquet, la Gendarmerie, et le Commissariat de Hagondange afin de faire émerger des solutions et de déterminer la stratégie d'approche la plus adaptée. La concertation inclura bien sûr les bailleurs sociaux, les acteurs de l'accompagnement de la jeunesse comme le CMSEA ou encore les établissements scolaires. L'objectif est de favoriser autant que possible la remontée et l'échange d'informations pour optimiser la prévention.»



Ce dispositif est-il nouveau dans le secteur ?

«Pas vraiment puisqu'un GLTD ciblant un trafic de stupéfiants étendu sur la Vallée de l'Orne et le sillonn mosellan avait déjà été mis en place à la fin des années 90. Il s'agit donc plutôt d'une remise en place du dispositif.

C'est une direction que la ville de Talange souhaite emprunter de longue date pour endiguer durablement les problèmes rencontrés.

Un tel dispositif est le résultat d'un gros travail de dialogue réalisé en amont par monsieur le Maire de Talange avec le parquet.

En tout cas l'organisation d'un tour de table régulier pour échanger des informations ne peut qu'aller dans le bon sens.»

Qu'en est-il jusqu'à présent du travail avec la Gendarmerie ?

«La collaboration entre la Brigade Territoriale de Maizières-lès-Metz et la ville de Talange est excellente. La Police Municipale est en lien régulier avec les gendarmes afin de partager des informations et de renforcer les chances de succès d'une enquête, ce qui est souvent le cas. Le dispositif municipal de vidéosurveillance est indéniablement d'une aide précieuse et s'est avéré efficace dans beaucoup de dossiers. Le travail de terrain permet heureusement de calmer les choses et de montrer que les forces de sécurité sont présentes. Cependant les problèmes tels que les rodéos urbains, même s'ils ne concernent qu'une poignée d'individus, sont difficiles à prévoir et à maîtriser immédiatement. Cela nécessite de mener une action de fond avec une concertation entre des acteurs qui d'ordinaire échangent peu. C'est ce que permettra de faire le GLTD.»

Vous vous absentez de votre domicile cet été ?

Avant de partir en vacances, signalez votre départ à la Police Municipale dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances. Les renseignements que vous communiquerez seront transmis à la brigade de gendarmerie. Des rondes dans votre secteur et des vérifications des abords de votre habitation peuvent être effectuées au cours de patrouilles quotidiennes.

En cas d'anomalie, votre contact est prévenu directement ainsi que la Brigade de Gendarmerie.

Ce service est totalement gratuit. Il vous suffit de vous présenter en Mairie de Talange et de remplir une fiche de renseignements.

Contact : Police Municipale - 03 87 70 87 82



FETE FORAINE

DU 24 JUILLET 2021
AU 4 AOUT 2021

PLACE DES FETES

MERCREDI 28 JUILLET ET MERCREDI 4 AOUT
DEMI-TARIF TOUTE LA JOURNEE

Elections Départementales et Régionales

Dans le cadre des prochaines élections des 20 et 27 juin prochain, la Municipalité vous rappelle que 10 bureaux de vote sont ouverts sur la commune.

► **ATTENTION** : les bureaux n° 1 à 5 d'ordinaire implantés à l'école J. Burger, seront installés salle M. Baquet.

Implantation des bureaux de vote :

- Salle Maurice Baquet : Bureaux 1 - 2 - 3 - 4 - 5
- Ecole maternelle Elsa Triolet : Bureaux 6 - 7 - 8
- Ecole maternelle Emile Zola : Bureaux 9 - 10

Ouverture des Bureaux de vote :

Elections Départementales et Régionales : de 8h à 18h sans interruption. Pour voter, il vous suffit de vous présenter dans votre bureau de vote muni d'une pièce d'identité.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service élections : soit par téléphone au 03 87 70 87 87, soit par mail (mairie@mairie-talange.fr)

Concours communal des Maisons Fleuries

Le concours communal des Maisons Fleuries récompense les plus beaux jardins, balcons et fenêtres des maisons individuelles et immeubles collectifs. Toutes les personnes intéressées pour participer à ce concours peuvent retirer le formulaire d'inscription à l'accueil de la Mairie, des Services Techniques, au FPA, sur le site Internet de la commune.

La date limite d'inscription est fixée au 15 août.



NAISSANCES

AVRIL 2021

Le 27 avril, DEPETRIS Ciara

Le 30 avril, ESTEVES Elyana

MAI 2021

Le 16 mai, SAYADI GONÇALVES Tasnîm

Le 19 mai, MOURCHID Isaaq

Le 29 mai, AFONSO Zoé

Le 30 mai, MARCHAL Lina

MARIAGES

MAI 2021

Le 15 mai, UDOL Christophe et RASOANILAINA Nathalie

Le 29 mai, VILLIERE Mathieu et IMENEZ BENITEZ Sonia

PACS

MAI 2021

Le 7 mai, KÖNIG Bernard et HERBET Prescillia

Le 14 mai, WALLETH Christopher et HABET Dalina

Le 21 mai, CORRADI Lise et DENTICE Luca

DECES

AVRIL 2021

Le 5 avril, HUMBERT Henriette, 91 ans

Le 7 avril, MAASER Jacqueline, 92 ans

Le 21 avril, LILLIU Joseline, 73 ans

Le 21 avril, ALBRECHT Suzanne, 92 ans

Le 21 avril, MULLER Germaine, 89 ans

Le 21 avril, TONDS Katy, 18 ans

Le 22 avril, CIANO Antonio, 85 ans

Le 25 avril, MULLER Paul, 90 ans

Le 28 avril, DA CUNHA Joaquim, 70 ans

MAI 2021

Le 4 mai, DI MATTEO Riccardo, 78 ans

Le 10 mai, PARMENTIER Lucien, 82 ans

Le 19 mai, MULOT Yves, 72 ans

Le 23 mai, DI PIERRO Maria, 84 ans

Plan Canicule - Santé en Danger

Préservez votre santé et aidez les personnes fragiles qui vous entourent.

Vous avez 65 ans et/ou êtes handicapé(e), vous êtes à votre domicile isolé(e), sans entourage de proximité, pour être contacté(e) en cas d'alerte météo, vous pouvez vous inscrire :

- par téléphone au 03 87 71 82 90 (C.C.A.S.)

- par écrit, bulletin d'inscription disponible :

- au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),

- ou à la Mairie,

- ou au Foyer Restaurant des Personnes Agées (FPA).

Vous connaissez une personne dans cette situation, vous pouvez le signaler.



ATTENTION CANICULE



Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches